

PROFESSION DE FOI

MANDAT 2026-2028

1. Représentativité

- Défendre les droits et les intérêts des étudiantes et étudiants de Toulouse auprès du département et des associations étudiantes nationales, en collaboration avec les autres équipes d'élues et d'élus
- Développer une collaboration plus étroite avec les associations étudiantes du département
- Assurer une communication régulière avec les étudiantes et étudiants à travers notre compte Instagram et notre canal Messenger, et étendre la portée des sondages dans les filières paramédicales et en maïeutique

2. Défense des droits

- Participer aux conseils du département, aux commissions et aux bureaux de l'équipe décanale, ainsi que dans les instances hospitalières, pour remonter les remarques et les attentes des différentes promotions
- Se former continuellement sur les cadres réglementaires et légaux de nos études et de nos stages, de sorte à veiller à ce qu'ils soient respectés
- Favoriser l'engagement étudiant, notamment avec le développement du Régime Spécial d'Étude pour mettre en place de véritables aménagements (emplois du temps adaptés, reconnaissance de l'engagement) pour les étudiantes et étudiants possédant des missions associatives ou électives

3. Pédagogie

- Promouvoir les dispositifs de tutorat d'années supérieures pour permettre aux étudiantes et étudiants du département d'être actrices et acteurs de leur formation
- Proposer des sondages et des analyses de sorte à améliorer les modalités d'enseignement et les ressources proposées
- Travailler sur la cohérence des enseignements au sein des cycles, et entre les filières de la LSS

4. Bien-être étudiant

- Promouvoir l'aménagement et l'animation du campus du 133 route de Narbonne
- Mettre en place en collaboration avec la faculté et les associations étudiantes des distributeurs de protections hygiéniques gratuites dans le bâtiment A6 et à la BU
- Promouvoir les ressources universitaires et non-universitaires liées au bien-être, en particulier sur la santé mentale
- Promouvoir l'utilisation et l'instauration de la plateforme Gélules dans les filières pour les évaluations de stages et le signalement des événements indésirables

- Continuer le travail sur la mise en place des congés menstruels en stage qui a été débuté sous le mandat précédent

5. Spécificité Médecine

Commun :

- Adapter l'enseignement de l'anglais
- Veiller à la qualité pédagogique et à la sécurité des terrains de stage
- Retravailler la formation aux ECOS, et ce dès le premier cycle

DFGSM :

- Informer sur l'externat dès la fin du premier cycle
- Accueillir la réforme de l'entrée dans les études de santé en veillant à sa congruence avec le DFGSM
- Développer l'apprentissage des compétences cliniques à travers les EDCC de pratique
- Promouvoir les parcours dérogatoires de M1 et la recherche en dispensant une communication claire sur ceux-ci
- Accompagner le projet de doublement de gardes pour les étudiantes et étudiants du premier cycle
- Permettre aux étudiantes et étudiants du DFGSM de choisir leurs stages

DFASM :

- Améliorer l'enseignement et l'entraînement à la LCA
- Poursuivre la refonte des enseignements sous la forme de séminaires
- Proposer des EDN blancs inter-fac à l'image de ce qui se fait en Île-de-France

6. Spécificité Paramédicaux

- Poursuivre le suivi de l'expérimentation LSS, et recueillir l'avis des étudiantes et étudiants pour l'adapter
- Accompagner l'universitarisation des Instituts de Formation en Soins Infirmiers
- Réduire la durée des mandats électifs à 1 an dans les filières paramédicales pour s'adapter à la durée des études et permettre à plus de personnes de s'engager
- Permettre l'accès aux indemnités de transports lors des stages
- Garantir une véritable pause méridienne en réfléchissant les emplois du temps de sorte à garantir des sorties de cours échelonnées pour l'accès au restaurant universitaire

7. Spécificité Maïeutique

- Suivre la mise en place de la 6ème année, et la refonte du reste du programme qui l'accompagne
- Veiller à ce que la maïeutique soit correctement représentée au niveau des instances du département
- Accompagner la mise en place de l'universitarisation des études de maïeutique en veillant à ce que cela ne se fasse pas au détriment des étudiantes et étudiants